

1

( N<sup>o</sup> 10. )

---

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1845.

---

### PROJET D'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE <sup>(1)</sup>.

---

#### PARAGRAPHE FINAL.

---

*Amendement proposé par M. le Ministre de l'Intérieur.*

La Chambre aime à se rappeler que la Constitution sur laquelle s'appuie la nationalité belge, est l'œuvre de la conciliation entre les hommes modérés de toutes les opinions. Persuadés comme vous, Sire, que ce même esprit de conciliation doit, pour le bonheur du pays, présider à la direction de ses plus chers intérêts, nous venons offrir à Votre Majesté l'assurance du concours bienveillant que nous sommes disposés à prêter au Gouvernement dans l'examen des mesures qui nous seront soumises.

---

(<sup>1</sup>) Discours du Roi, n<sup>o</sup> 1.  
Projet d'adresse, n<sup>o</sup> 9.

---